ROUBAIX

COURS D'ESTHÉTIQUE DRAMATIQUE à l'usage des Enfants de Marie

C'est, en effet, je crois, ce que veut faire le chroniqueur théâtral du « Journal de Roubaix ». Comme première leçon, je vous conseille fort son article d'hier, à propos de « La Rafale », d'Henri Bernstein.

Notre délicieux confrère trouve cette pièce parfaitement immorale. Elle lui donne la nausée. On ne peut pas dire plus proprement que « La Rafale » est un crachoir, ou un pot de chambre. Pour conclure, c'est du mauvais théâtre.

Il est évident que le rédacteur de ces appréciations est un fin moraliste, doué d'un sens esthétique plein d'attlcisme, peut-être aussi atteint de cette hyper-esthésie qui distingue quelques-uns de nos grands maîtres, et qu'un critique d'art ne saurait manquer de désirer. — Bien que, à vrai dire, on ne sache pas au justa si cet excès de sensibilité est le signe du génie ou le résultat d'une névrose héréditaire...

De ce qu'il fasse intervenir la morale dans un jugement esthétique, on ne saurait évidemment lui en vouloir, puisqu'il n'écrit que pour les petites filles de pensionnat.

Seulement, je me demande pourquoi il éclabousse Henry Bernstein plutôt qu'un autre. Bataille, par exemple, ou François de Curel, ou Georges de Porto-Riche, ou M. de Rotschild. Et même (depuis si longtemps qu'il existe !) notre grand Racine ?

C'est peut-être parce que notre confrère n'a jamais vu jouer « Phèdre », qui est pourtant fort en usage dans les pensionnats...

Mais je lui ferai surtout grief de dire que les pièces de ce genre donnent de notre « société » une idée tout à fait fausse. Notre confrère veut peut-être nous faire croire qu'il ne connaît pas la « société... », à moins, peut-être, qu'il ne veuille la défendre...

Car il faut reconnaître qu'elle en a besoin. Comme le dit très bien M. L. R., « avant la guerre, c'est sur des œuvres comme celle-là qu'on jugeait notre pays à l'étranger ».

En effet. Une musique amoureuse comme celle de Massenet, ou lascive comme celle de Saint-Saëns, ne peut que suggérer l'idée d'un peuple de paillards... Les grandes peintures décoratives de Puvis de Chavannes font certainement croire aux étrangers qu'il n'y a, en France, que des femmes nues...

Aussi, il ne faut pas trop en vouloir pour cela à nos artistes. C'est peut-être grâce à eux que nos bons alliés ont mis tant d'empressement à venir fouler notre sol...

... C'est, du moins, ce que laisse supposer M. Louis Robichez...

Roger LUTIGNEAUX.

La fête du premier Anniversaire de la Délivrance

LE CONCOURS DE DÉCORATIONS ET ILLUMINATIONS

Le jury a attribué la première prime, 150 fr., à M. Thieffry ; 2e, 100 fr., M. Deny ; 3e, 50 fr., M. Deconinck ; 4e, 25 fr., M. Dumont ; 5e, 25 fr., M. Baty ; 6e, 15 fr., M. Deschamps ; 7e, 15 fr., M. Delcroix ; 8e, 15 fr., M. Seilier ; 9e, 15 fr., M. Molard ; 10e, 10 fr. M. Bayard ; 11e 10 fr., M. Deleire.

Ces personnes peuvent toucher le montant de leur prime à la Fraternelle des Combattants Roubaisiens, 45, rue de la Gare.

COMITÉ D'ALIMENTATION DU NORD DE LA FRANCE

Pommes de terre, 0,20 centimes le kilo.

Mardi 21 octobre, de 7 h. 30 à 10 h. 30, 11, 12, jaunes et vertes : de 2 à 4 heures, 13, 14 jaunes et vertes.

Eau de Javel et brosses vente libre tous les jours.

Gelée de poires pur sucre et fruits le kilo, 3 fr. ; mardi et jours suivants vente libre.

Il n'y a plus de beurre au ravitaillement.

RECHERCHES

La famille du sieur Ralf Chrystios ou Kristios, prisonnier civil, décédé à Falins, près de Bar-le-Duc (Meuse), est recherchée par un membre de la Mission anglo-américaine.

Cette famille est priée de s'adresser au secrétariat de la mairie pour renseignements.

UNE BONNE PRISE

La police a mis hier en état d'arrestation l'ouvrier monteur Yvan Vancaneghem, 35 ans, demeurant rue Daubenton.

Cet individu, inculpé de vols, coups et blessures, et aussi d'agressions nocturnes, est au surplus soupçonné d'avoir pris part au meurtre de Joly, jeté dans le canal après avoir été assommé.

DES CAMBRIOLEURS OPÈRENT DANS DEUX MAISONS VOISINES

Dimanche soir, des cambrioleurs audacieux ont profité des réjouissances de la ville pour opérer tranquillement quelques visites dans les maisons dont ils supposaient les habitants partis à la fête.

Chez M. Loucheur Louis, cordier, Grande-Rue, 321, tandis que celui-ci était allé passer la soirée au cinéma, en compagnie de sa dame, ils entrèrent par la tabatière du grenier donnant derrière la maison, et, se sachant sûrs de ne pas être dérangés avant très tard, ils en profitèrent pour fouiller partout, tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage.

Meubles, lit, tiroirs, tout fut inspecté.

En rentrant du cinéma, les époux Loucheur s'aperçurent du fait et constatèrent qu'une somme de 250 francs et des bijoux avaient été emportés.

Mais leur voisine, Mme Bonckenooghe, bouchère, qui demeure au 325 de la Grande-Rue, n'avait pas eu besoin de quitter son domicile pour donner aux voleurs l'assurance d'être en sécurité. Tandis qu'elle se trouvait à sa cuisine, les visiteurs avaient suivi, pour pénétrer chez elle, le même chemin qu'à côté : le grenier. Par le même procédé, et sans qu'elle se doutât de rien, ils enlevèrent 4000 francs en billets de banque qui se trouvaient dans un portefeuille placé sur une commode, et des bijoux renfermés dans un tiroir du même meuble. Mme Bou kenooghe ne s'est aperçu du vol qu'à onze heures du soir.

La police enquête sur ces deux cambriolages, dus, vraisemblablement, aux mêmes individus.

CHARBONS

Ordre des inscriptions pour le 40e tour :

1 Personne, 100 kil. pour 11 fr. 50 ; 2, 3, 4 personnes, 150 kil. pour 17 fr 25 ; 5 personnes et plus, 200 kil. pour 23 francs.

Mercredi 22 octobre : 1er secteur, de 8 à 11 h. ; 2e secteur, de 14 à 17 heures. — Jeudi 23 : 3e secteur, de 8 à 11 h. ; 4e secteur, de 14 à 17 h. — Vendredi 24 : 5e secteur, de 8 à 11 h. ; 6e secteur, de 14 à 17 h. — Samedi 25 : 7e secteur, de 8 à 11 h. ; 8e secteur, de 14 à 17 h. — Lundi 27 : 9e secteur, de 8 à 11 h. ; 10 secteur, de 14 à 17 h. — Mardi 28 : 11e secteur, de 8 à 11 h. ; 12e secteur, de 14 à 17 h. — Mercredi 29 : 13e secteur, de 8 à 11 h. ; 14e secteur de 14 à 17 h. — Jeudi 30 : 15e secteur, de 8 à 11 heures.

Le public est prié de se présenter à l'inscription 13, rue de l'Hospice, muni de sa carte de charbon.

Le secteur correspond au numéro porté sur la carte de charbon.

Chaque personne doit : 1° prendre son ticket ; 2° se faire inscrire pour recevoir le charbon à domicile.

Il est indispensable que les adresses indiquent les numéros exacts et, pour les cours, les numéros des cours dans la rue et les numéros des maisons dans les cours.

Pour éviter les abus qui se sont produits précédemment, il ne sera plus délivré de charbon au quai de Calais aux retardataires, qui seront servis à domicile après livraison complète des secteurs. Leur inscription aura lieu dans l'ordre suivant :

Du 1er au 5e secteurs, jeudi 30 octobre, de 14 à 17 heures ; du 6e au 10e secteurs, vendredi 31, de 8 à 11 h. ; du 11e au 15e secteurs, vendredi 31, de 14 à 17 heures.

Avis important. — Tout changement dans la composition des membres de la famille : naissances, décès, mariages, doit être effectué sans retard au Bureau des Charbons, à la mairie.

Se munir de la carte de denrées.

Les personnes qui revendront leur ticket se verront supprimer leur carte de charbon.

La Commission municipale des Charbons.

ETAT-CIVIL

du 19 Octobre 1919

Naissances. — Yvonne Herwyn, rue Guinguette, 92, née av. J.-Lagache. — Josette Jubé, rue Gare, 16. — Camille Tant, rue France, 146. — François Liévrouw, rue Barbe-d'Or, 54. — André Desrul, rue Vosges, 67. — Marcelle Eggermont, rue Industrie, 79. — Claire Schelstraete, rue Rocry, 59. — Jacqueline Leleu, rue Francklin, 44. — Lucien Desmedt, rue Conférence, 52.

Décès. — Julien Speldooren, 58 ans, rue Alouette, 43, déc. Av. J.-Lagache. — Charles Leplat, époux Samyn, 64 ans, boul. Cambrai, c. Selosse, 5. — Marie Desmuliez, 75 ans, rue Beaumont, F. Roubaisien, 3. — Marie Desrumeaux, 46 ans, rue Duc, 8. — Charles Beudenckx, époux Trela, 28 ans, rue Vancenson, c. Wattel, 6.

du 20 Octobre 1919

Naissances. — Nelly Quensière, rue Rocroy, 31. — Eugène et Robert Pruvost, rue Brondeloire, c. Piat, 28. — Georgette Brame, rue Longues-Haies, 375. — Eloi Doncor, rue Ma Campagne, c. Plamencourt, 6. — Alphonse Audenaert, rue Decrème, c. Dhalluin-Degrieck, 7. — Jules Lefebvre, rue Béthune, 24.

Décès. — Angèle Courbet, 21 ans, rue Barbieux, 15. — Henri Dornez, 74 ans, rue Saint-André, c. Verhamme, 2. — Eudoxie Barbe, ép. Nonont, 39 ans, rue Alma, 23. — Emma Debacker, veuve Seghers, 68 ans, rue Epeule, 30, c. Saint-Joseph, 9, déc. aven. J.-Lagache. — Emma Bekaert, rue Alouette, 42, c. Delannoy, 1, déc. Av. J.-Lagache, 64 ans.

TOURCOING

CHEMIN DE FER

La Compagnie du chemin de fer du Nord a l'honneur de faire connaître qu'à partir du 22 octobre le train 2505, circulant entre Tourcoing et Mouscron, aura son horaire modifié comme suit :

	2505
Tourcoing	» » 4.47
Mouscron	5.00 » »

VENTE DE VIN ROUGE

(Conditionnement : place Sébastopol)

Un litre par personne pour 1 fr. 75, mardi 21 octobre :

Secteur 4, cartes grises, de 8 h. 30 à 9h. 30 ; cartes roses, de 9 h. 30 à 11 heures. — Secteur 5, cartes grises, de 11 à 12heures ; cartes roses, de 2 à 3 h. 30. — Secteur 6, cartes grises, de 3 à 5 heures ; cartes roses, de 5 à 6 heures.

AUX SŒURS DE CHARITÉ Rue Esquermoise LILLE

Les plus beaux **MANTEAUX.**
Les plus beaux **COSTUMES.**
Les plus jolies **ROBES.**
Grand Assortiment. — Prix Modérés.
5681.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

HARMONIE MUNICIPALE. — La Commission de l'Harmonie Municipale a décidé de faire une sortie en musique le dimanche 26 octobre, à 2 heures 30, à l'occasion de la Toussaint, pour aller déposer une couronne au cimetière pour ses membres disparus.

A cette effet, elle prie tous les sociétaires, anciens et nouveaux, d'assister à la répétition qui aura lieu le samedi 25, de 8 heures à 9 heures, au siège, « Au Comte de Lille ».

Dimanche 26, rendez-vous au même endroit à deux heures et quart.

HELLEMMES

L'ŒUVRE MUNICIPALE PENDANT L'INVASION

J'ai trouvé hier, sur une table d'estaminet de la rue Sadi-Carnot, une petite brochure qui ne manque pas d'intérêt.

Sa couverture rose attire l'attention par ce texte en belle antique noire : « Compte rendu de l'Administration municipale pendant la guerre ». Le contenu est curieux à feuilleter et je ne résiste pas au désir d'en citer quelques passages, cueillis au hasard de ma rapide lecture :

« Deux mois après la déclaration des hostilités, le chômage était presque général dans notre ruche industrielle, si active en temps normal. Il faut que l'on connaisse toutes les difficultés qu'eut à surmonter l'Administration municipale et les moyens qu'elle dut employer pour assurer l'existence de la population ».

L'intéressant opuscule énumère toutes les œuvres accomplies par la Municipalité. Tous les hommes sincères et de bonne foi qui le liront, reconnaîtront avec nous que l'Administration municipale d'Hellemmes a rempli sa lourde tâche avec un admirable dévouement, « sans avoir enfreint aucunement aux plus petits comme au plus grand des devoirs, tant au point de vue social que patriotique ».

Les vaillants socialistes qui occupent la Mairie d'Hellemmes peuvent se rendre ce témoignage en toute sincérité.

L'opinion impartiale sera unanime à déclarer qu'il est parfaitement mérité et s'appuie sur des actes multiples d'actif et généreux dévouement à l'intérêt public.

VOL DE BETTERAVES. — Huit cents kilos de betteraves ont été dérobés dans la nuit de dimanche à lundi, au préjudice de M. Hennion, cultivateur, rue Sadi-Carnot.

Plainte a été déposée au commissaire de police qui a ouvert une enquête.

DU CHARBON. — La population est informée que les tickets numéro 6 pour le charbon, seront servis du 21 au 31 octobre.

PHALEMPIN

PRIS SUR LE FAIT. — Le garde de Phalempin a pris en flagrant délit de vol de fruits, au lieu dit « Le Plouich », les nommés Sel et Compel. Les vergers de cette région sont depuis quelque temps, dévalisés par des ouvriers travaillant dans le bois de Phalempin.

DES BOCHES SE PROMENAIENT. — Des habitants ont arrêté trois prisonniers boches qui ont été remis à la gendarmerie de Pont-à-Marcq.

PONT-A-MARCQ

ET LA DÉCLARATION ? — Deux sujets belges César Dutrannois et Victor Van Imschoot furent l'objet d'une contravention pour avoir omis de déclarer leur nationalité.

HOUPLINES

ETAT CIVIL. — **Naissances.** — Lepreux Lucien, rue Victor-Hugo.

Décès. — Leclercq Martial, 69 ans, rue d'Hespel.

LA BASSEE

RÉUNION DES PROPRIÉTAIRES SINISTRES. — Jeudi 23 courant, à 10 heures, salle de l'école provisoire, place Carnot, réunion des propriétaires sinistrés en vue de la formation d'une coopérative de reconstruction des immeubles détruits.

Tous les propriétaires intéressés sont invités à assister à cette importante réunion.

ARMENTIERES

LA FRAUDE. — MM. Lestrade et Andouche, douaniers à Armentières, ont attaqué cette nuit, à deux heures, près de la Gare d'Houplines, deux contrebandiers qui, après s'être débarrassés de leurs charges, se sont jetés à la Lys pour regagner la Belgique.

Les fardeaux ramassés ensuite, par les préposés, contenaient 100 kilos de tabac, d'une valeur de 2.500 francs. Un procès-verbal a été rédigé.

La Vie Ouvrière

UNION DEPARTEMENTALE des Syndicats Ouvriers du Nord

LA RÉUNION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

La Commission Administrative de l'Union Départementale des Syndicats Ouvriers du Nord, tiendra sa séance trimestrielle dimanche 26 octobre, à 10 heures du matin, au siège social, 186 bis, rue de Paris, (entrée par la Cour des Bouriaux, fond de l'Allée, à gauche, entrée du « Réveil du Nord »).

ORDRE DU JOUR :

1° Rôle Administratif

A. — Présidence.

B. — Lettre Fédération Habillement ; Congrès international de Washington.

C. — Lettre Fédération du Nord et du Pas-de-Calais ; Journal quotidien.

D. — Réponses des Coopératives de consommation sur question posée relative à l'entente avec les Coopératives à tendances réactionnaires.

E. Circulaires confédérales.

F. — Abonnement à « La Bataille ».

2° Rôle Social

G. — Situation générale dans le département (Vie chère, Salaires, Les huit heures).

H. — Travaux de reconstitution ; Main-d'œuvre étrangère

(Mesures à prendre en regard de l'attitude administrative et préfectorale).

J. — Coordination dans tous les mouvements, ainsi que des relations entre les Syndicats — Unions locales et régionales avec l'Union Départementale.

J. — Permanences de l'Union (Moyens d'extension).

Le Secrétaire général : SAINT-VÉNANT.

AVIS. — Il est rappelé que toutes les commandes de timbres de l'U. D. doivent être adressées au camarade DECOCK, 1, rue Decourcelles, à Roubaix — en adressant les mandats répondant au prix de 0,05 par membre et par mois. — Tous mandats adressés à SAINT-VENANT sont perte de temps et d'argent.

DANS LA CHAPELLERIE

Les ouvriers et ouvrières de la Chapellerie et Casquetterie de Lille, sont priés de se réunir Samedi 25 Octobre, à 6 heures 30 du soir, Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

Le camarade SAINT-VENANT sera à notre disposition pour remettre en activité le Syndicat.

L'action de l'Union Départementale

Jeudi 23, réunion à **Sin-le-Noble.**
Lundi 27, réunion à **Frais-Marais.**
Mardi 28, réunion à **Quiney.**

Orateur : SAINT-VENANT, Secrétaire.

A LILLE

La Grève dans l'Imprimerie

Après la décision prise dimanche soir, les ouvriers qui n'avaient pas obtenu satisfaction, ont quitté le travail hier. C'est ainsi que les imprimeries Liégeois-Six, Delemar et Dubar, Nuez et Cie, Gaehle et Aula, Sautai, Guermonprez, Gadenne et Jonquez, sont totalement privées de leur personnel ; la maison Dugardin, qui avait été, elle aussi touchée par la grève, a donné satisfaction dans l'après-midi. Le travail reprendra sans doute ce matin dans cette maison.

Les grévistes se sont réunis hier matin, à 10 heures, puis après-midi, à 3 heures. Masson, du Syndicat des Typographes, donna les explications nécessaires sur la situation, et le compte-rendu des démarches faites dans le courant de la journée.

Il résulte de toutes ces démarches que M. Liégeois-Six a déclaré aux délégués ouvriers que le salaire devait être augmenté de 0,50 l'heure à tous les ouvriers qualifiés et le tarif discuté dans la suite.

Les grévistes ont maintenu l'ordre du jour de la veille et réclament l'application du tarif dans ses modalités.

Masson a fait connaître la décision ci-dessus, et la situation reste pendant entre les Syndicats patronal et ouvrier. On peut croire qu'étant donné que peu de choses séparent les deux parties, la grève sera de courte durée et il est heureux de constater qu'elle n'a qu'un caractère partiel, puisque des maisons très importantes ont donné pleine et entière satisfaction.

— Hier soir, à Loos, une réunion a eu lieu pour les ouvriers et ouvrières de l'imprimerie Danel.

On commenta dans cette réunion les améliorations accordées aux ouvriers, et Masson y donna le compte-rendu de la situation générale

— Aujourd'hui, les grévistes se réuniront à 9 heures et demie du matin, à la Bourse du Travail et une grande réunion aura lieu ce soir, mardi, à six heures et demie, pour tous les ouvriers de l'imprimerie, sans exception.

— Ce matin, une délégation des directeurs de journaux et des délégués du syndicat ouvrier doit être reçue par M. le Préfet du Nord, afin de l'entretenir de la situation faite pour les journaux locaux et régionaux et demander que le préfet prenne un arrêté permettant l'élévation du taux des annonces légales.

Un arrêté dans ce sens a, du reste, été pris par le Préfet de la Seine-Inférieure en juin dernier.

***

UN ORDRE DU JOUR DES PATRONS IMPRIMEURS

On nous communique, avec prière d'insérer :

« Le Syndicat des Maîtres Imprimeurs de Lille, réuni en assemblée générale le 18 octobre 1919, considérant que malgré les propositions qui lui paraissaient devoir concilier à la fois les intérêts des ouvriers et ceux de l'industrie de l'imprimerie déjà gravement compromis par la situation économique résultant de la guerre ; considérant qu'en consentant une augmentation qui comportait au minimum une nouvelle plus value de 12 francs par semaine et par ouvrier, il lui apparaissait que ces derniers auraient compris que les patrons imprimeurs veillaient avec vigilance aux intérêts bien compris de la corporation tout entière.

Considérant que le Syndicat est opposé, par humanité, à tout mouvement de grève, si nuisible à la vie familiale, surtout au seuil de l'hiver, a pris la résolution de payer à partir de lundi, 20 octobre, tous les ouvriers qualifiés à raison de 2 francs l'heure, déjà accordés par une puissante maison.

Ce nouveau sacrifice sera, comptons-nous, apprécié par les ouvriers qui ne manqueront pas de rivaliser de zèle pour le relèvement d'une industrie tant éprouvée et qui est en grand danger ».

Dans la Filature de Coton

C'est dimanche matin qu'a eu lieu, dans la vaste salle de la Bourse du Travail, la grande réunion des ouvriers des filatures de coton et retorderies. La salle était archi-bondée quand le président Gallois, avec, comme assesseurs tous les délégués ouvriers, ouvrit la séance. Il remercia tous les citoyens présents, ainsi que les citoyennes d'être venus si nombreux à la réunion, beaucoup d'auditeurs n'ont pu, en effet, trouver place dans la salle ; puis il donna la parole au camarade Bauche, secrétaire du Syndicat, qui donna connaissance de toute la correspondance échangée avec le Syndicat patronale, ainsi que des entrevues de commission mixte, puis il expliqua d'une façon minutieuse l'avenant proposé par MM. les patrons, au bordereau de salaires, ce qui représente environ 19 % d'augmentation sur les 30 % demandés par les ouvriers, chiffre qui n'est pas exagéré avec le coût de l'existence actuelle.

Quels sont les salaires actuellement payés dans la filature de coton ? Spécialistes, ouvriers qualifiés, fileurs, 1,50 l'heure ; premiers rattacheurs, 1,30 ; deuxièmes rattacheurs, 1,00 ; ouvriers divers, 1,20 ; ouvrières de préparation, 0,90 l'heure. Avec l'augmentation offerte par les patrons, les salaires, 1re catégorie, ouvriers qualifiés, 1,90 ; premiers rattacheurs, 1,525 ; deuxièmes rattachcurs au-dessus de 18 ans, 1,15 ; au-dessous de 18 ans, 1,05 ; ouvriers divers, 1,40 ; ouvriers de préparations qualifiées, 1,05 ; tandis qu'un travail similaire de préparation dans les tissages gagnent 1,20, 1,30, 1,40 l'heure.

Le public pourra juger que les prix payés aux femmes dans l'industrie du coton sont au-dessous de celui des autres catégories du textile et pour les hommes qu'il est au-dessous de toutes les catégories d'ouvriers : métallurgie, bâtiment, voirie, etc. Il déclare à ce sujet qu'il laissera l'assemblée libre de prendre telle décision qui lui conviendra.

Le camarade Bauche parle ensuite du nettoyage à la marche ; il cite le cas d'une ouvrière cardeuse à la filature Saint-Léger, qui, samedi, en nettoyant à la marche, a eu le bras fracassé et blessée à la tête.

M. l'inspecteur du travail sera mis au courant du fait par les soins du Syndicat. Le camarade Bauche termine sous les applaudissements unanimes de l'assemblée.

Cnudde, secrétaire de la Fédération Nationale lui succède. Il fait remarquer que les augmentations accordées par les patrons sont réellement trop faibles. Alors que les ouvriers demandent un relèvement de salaires de 30 %, les patrons n'offrent que 19 %. La différence est trop grande. Il invite donc l'assemblée à maintenir ces revendications. Il fait également remarquer que le salaire des femmes est trop peu élevé. La moyenne du salaire pour les ouvrières de filature de coton ne serait, d'après le nouveau bordereau, que de 1,05, tandis que les ouvrières de préparation des tissages touchent un minimum de 1,20, 1,30, 1,40.

La péroraison de Cnudde est fréquemment applaudie.

Plusieurs camarades prennent ensuite la parole, les uns demandant l'arrêt immédiat du travail, les autres, au contraire, proposant d'accorder un nouveau délai de huit ou quinze jours.

Cnudde et la commission syndicale sont d'accord pour accorder ce nouveau délai aux patrons, voulant par là faire preuve de conciliation jusqu'au bout, mais ils déclarent que, si dans le délai de quinze jours expiré, ils n'ont pas obtenu satisfaction, ils décideront la grève.

Après quelques observations de part et d'autre, les ouvriers reconnaissent que tous doivent être syndiqués et prennent l'engagement de ne plus travailler avec ceux qui ne le sont pas. Puis, le président met aux voix l'ordre du jour suivant :

« Le millier d'ouvriers et ouvrières que contient la salle, repousse les propositions des patrons, décide de maintenir ces revendications : augmentation de 30 % et contrat de six mois au lieu d'un an imposé, s'affirme résolu d'en poursuivre la réalisation par tous les moyens et maintient également la demande de laisser sortir des ateliers, aux heures du déjeuner et du goûter, les gamins et gamines pour les envoyer chercher ce dont on aurait besoin. »

La séance est levée aux cris de : Vive l'organisation syndicale Vive la Confédération générale du travail !

Une quête de solidarité faite à la fin de la réunion en faveur des grèves de la région, rapporte la somme de 360 fr. 50.

Pour la commission :

Le secrét., **A. Bouchez.** ; Le délégué, **L. Gallois**

La Grève de l'Habillement

Elle se poursuit dans le calme le plus absolu. Les ouvriers en grève restent confiants dans l'issue du mouvement. D'autant plus confiants que deux nouvelles maisons ont adhéré aux revendications. Les maisons Minet et Martin, et Braequart pourront travailler, ainsi en a décidé l'assemblée des grévistes. Bien décidés à ne reprendre le travail qu'à condition que leur Syndicat soit reconnu. Les ouvriers des autres maisons ont accueilli joyeusement, dans leur réunion d'hier, que les tailleurs en grève de Roubaix ont obtenu entière satisfaction.

Ils ont obtenu 200 % sur les prix d'avant-guerre et la reconnaissance officielle de leur syndicat.

Les grévistes lillois adressent leurs félicitations aux camarades de Roubaix et, à leur exemple, déclarent ne reprendre le travail qu'après entière satisfaction.

LA COMMISSION.

A SECLIN

UNE BELLE CONFÉRENCE SYNDICALE

Les délégués du syndicat du Bâtiment et des Travaux publics de Lille et des environs, depuis plusieurs jours en tournée de conférence, ont remporté un éclatant succès.

Le dévoué camarade Bondues, secrétaire général de la Bourse du Travail et du Bâtiment, assisté du camarade Verhelst, membre de la commission syndicale, parti de Lille de bon matin, se rendit d'abord à Ennevelin. Là, à dix heures du matin, une grande conférence eut lieu pour les camarades d'Ennevelin, Avelin et Pont-à-Marcq.

Nos deux camarades furent ovationnés ; malgré l'heure matinale, de nombreux ouvriers assistèrent à cette belle conférence.

A 5 h. 30, les mêmes camarades se rendirent à Seclin, salle du Gymnase, pour donner une conférence aux camarades de Seclin, Gondecourt et Allennes-les-Marais.

On forma le bureau : président, Rever Théodore ; secrétaire, Tailliez Jules ; assesseurs, Desombre Jean-Baptiste et Mayeux.

Le président, après avoir remercié la nombreuse assistance, cède la parole au camarade Vaillant, secrétaire permanent du syndicat du Bâtiment de Lille, qui expose l'utilité de l'organisation et son but.

Après son allocution, qui lui valut de longs applaudissements, le camarade Verhelst prit la parole pour exposer les prix de barème et comment certains camarades allèrent solliciter du travail à la tâche, chose que dès maintenant ils ne doivent plus faire. Il invitaches camarades à assister le plus souvent possible aux réunions et sa belle allocution lui valut d'être très ovationné.

Notre éminent secrétaire général Bondues, parla ensuite et fit un très long exposé sur l'organisation syndicale et rappela le tort que parfois les ouvriers ont eu d'entreprendre du travail à la tâche. Il étudia ensuite les différents prix des salaires entre le Pas-de-Calais et la Marne, pour en venir à notre augmentation qui sera tout prochainement discutée. Il mit bien en garde les camarades contre les haines qui se portent parfois grâce à des camarades qui, bien souvent, sont poussés par le patronat à créer le désaccord parmi notre organisation. Le grand tort qu'il y a, c'est que les ouvriers écoutent trop et se laissent aller trop facilement, à Seclin comme ailleurs. Le patronat cherche la désorganisation, c'est à nous, dit Bondues, de marcher avec encore plus d'ardeur, pour consolider nos syndicats.

Après de vigoureux applaudissements, la conférence se termina aux cris de : Vive l'organisation syndicale ! Vive la C. G. T. !

:: *Convocations* ::

UNION SYNDICALE DES OUVRIERS DES TRANSPORTS DE LILLE ET ENVIRONS

Mardi, à 6 heures du soir, chez Philippart V., 3, quai Vauban, réunion pour tous les ouvriers dockers (21 octobre 1919).

Mercredi 22 octobre 1919, à 6 heures du soir, à L'Union de Lille, pour les ouvriers des Pompes Funèbres.

Jeudi 23 octobre 1919, réunion de la Commission administrative, à 6 heures 30 du soir, à L'Union de Lille. (Communication importante).

Le Secrétaire : H. LOBERT.

AUJOURD'HUI

SYNDICAT DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

SECTION DES MENUISIERS. — Mardi 21 octobre, à 6 heures, à la Bourse du Travail, assemblée pour tous les ouvriers, menuisiers et charpentiers en bois.

SECTION DES TAPISSIERS. — Réunion générale mardi 21 octobre, à 7 heures du soir, au siège, 19, rue du Molinel.

SYNDICAT DES OUVRIERS DE BRASSERIE. — Réunion de la Commission, mardi 21 octobre, 32, rue de la Clef, à 6 heures 30 du soir.

Présence indispensable.

MERCREDI

SECTION DU TISSAGE. — Mercredi 22 octobre, à 9 heures 30 du matin, réunion des délégués de la Commission mixte, Bar de l'Avenir, 11, rue Jeanne-Maillotte, à Lille, pour se rendre chez M. Boulin, inspecteur divisionnaire. — Contrat des tissages.

Pour la Commission :
Le Délégué : A. BAUCHE.

SAMEDI

SECTION DES PEIGNERONS ET PEIGNERONNES — Samedi 25 octobre 1919, à 7 heures du soir, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis, assemblée générale.

Ordre du jour très important.

DIMANCHE

SECTION DES MONTEURS DE CHAUFFAGE CENTRAL. — Dimanche 26 octobre 1919, à neuf heures et demie du matin, salle du Tivoli-Cinéma, rue de Fives, 23, assemblée générale. — Communications importantes.

Le Secrétaire : Th. DEVERNAY.

PARTI SOCIALISTE

A CHEMY

CONFÉRENCE SOCIALISTE

La conférence qui a eu lieu samedi 18 octobre, chez Demay-Pecqueur, par notre ami Parsy, a obtenu un plein succès.

Notre camarade, tout d'abord, a remercié les électeurs d'être venus si nombreux pour écouter la voix du Parti, ce qui est un exemple pour les localités voisines. Puis, en termes éloquents il nous rappela le programme du Parti Socialiste, le devoir que nous auront à remplir dans quelques semaines aux élections législatives, municipales, etc.

En outre, il nous fit comprendre jusqu'où vont nos inspirations qui sont d'abattre le capital et sur l'importance de la nationalisation des grosses industries : chemins de fer, mines, etc.

En quelques mots il nous démontra ce qu'était le bolchevisme, arme suprême de nos adversaires ; nous nous mettons bien en garde contre leurs critiques.

Notre ami prit par le temps, dût enfin nous quitter et ce fut aux cris de « Vive Parsy et vive la Sociale », que l'on se sépara.

Le secrétaire, JAPART Alcide.

Manifestations, Réunions et Conférences

A SECLIN

Jeudi, 23 octobre, réunion de la commission administrative, à 7 heures 30 du soir, au siège. Les membres de la commission de propagande sont invités également.

— Dimanche, 26 octobre, à 4 heures du soir, réunion extraordinaire de la section ; les adhérents sont priés d'y venir en plus grand nombre possible, vu l'importance de la réunion.

Ordre du jour : constitution définitive de la liste des candidats aux élections municipales ; désignation d'un candidat au Conseil d'arrondissement ; organisation de la propagande.

Le secrétaire.

SECTION DE WAVRIN

Dimanche 26 octobre, à 5 heures du soir, hameau de la Ville, chez le citoyen Auguste Crétal, réunion des membres du Parti Ouvrier.

Ordre du jour : Elections municipales. — Mesures à prendre.

Pour la section : Maurice WIEBOUT.

Apprenez vous-même la COMPTABILITÉ en vous adressant aux Etablissements JAMET-BUFFEREAU 70 bis, Boulevard de la Liberté LILLE

DUNKERQUE

LE MARECHAL FOCH A BERGUES ET A DUNKERQUE

Le maréchal Foch a assisté lundi matin, à Bergues, à un service solennel organisé par l'Union des Sociétés Agricoles en l'honneur de ses membres et des civils et soldats tombés pendant la guerre.

Mgr Charost, évêque de Lille, assistait à cette cérémonie.

Le maréchal a été ensuite reçu à l'Hôtel-de-Ville par le maire, ses adjoints et les présidents et secrétaires des sociétés agricoles du Nord non envahi.

Plusieurs discours ont été prononcés. Une plaquette en vermeil, portant une inscription : « Au maréchal Foch, sauveur des Flandres », lui a été remise.

Le maréchal s'est rendu ensuite à Dunkerque, pavoisée pour le recevoir.

Il a été reçu à l'Hôtel-de-Ville. Le maire lui a souhaité la bienvenue dans un discours où il a rappelé que, par trois fois, Dunkerque avait failli être envahie.

Le maréchal a répondu. Un autre discours a été prononcé par un vétéran de 70. Une fillette a offert des fleurs au maréchal Foch et a récité un compliment.

Les notabilités, les mutilés, les anciens militaires ont été présentés au maréchal.

Devant l'Hôtel-de-Ville, 1000 enfants des écoles ont chanté la « Marseillaise » et la Musique Communale s'est fait entendre.

MARI BRUTAL. — Le nommé Pierre Eskhout, journalier à Wormhoudt, se trouvait dans un estaminet, lorsqu'il vit passer sa jeune femme dont il vit séparé. Erkhout sortit en coup de vent et se précipita sur la malheureuse qu'il culbuta d'un coup de poing. Il lui allongea ensuite un coup de pied dans l'estomac, et comme sa belle-mère, la dame Brassaert, lui reprochait son acte de brutalité, il la frappa également.

DÉSERTEUR ET DESERTEUR. — La gendarmerie a arrêté un sieur Van Haverbecque, sujet belge, qui a été rencontré porteur d'un sac de cuir dont il ne put exactement expliquer la provenance. Cet individu, qui, lors de son arrestation, a jeté son sac dans les jambes des gendarmes, sera poursuivi pour rébellion. De plus Van Haverbecque est déserteur du 3e régiment d'infanterie.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ANICHE

BELLE MANIFESTATION DES POILUS

Dimanche, ainsi que nous l'avions annoncé, une importante manifestation a été organisée par l'Union des Poilus, en faveur des Mutilés. Elle s'est déroulée au milieu d'une foule imposante et enthousiaste.

Dès trois heures de l'après-midi, des groupes nombreux de Poilus débouchent de toutes les rues aboutissant à la Grande-Place. Au siège, Café de la Paix, les dévoués chefs de l'Union font les derniers préparatifs.

A trois heures et demie, le cortège se met en marche, drapeau en tête. Derrière s'échelonnent de nombreuses pancartes, résumant les réclamations et les vœux des Poilus. Dans une voiture, ont pris place les grands blessés, les mutilés suivent. Plus de 1.500 personnes ont pris part au défilé. Le cortège a parcouru les principales rues de la ville dans un ordre parfait. Les cris : Au voleur ! Sus aux marchands d'or ! ont été poussés dans les rues où se trouvent des embochés, mais aucun incident ne s'est produit, sauf dans la rue de la Mairie, où un protecteur de ces embochés qui se tenait sur le seuil de la maison de l'un d'eux, proféra un cri de provocation. Notre dévoué commissaire de police imposa silence à cet ami des marchands d'or, et le cortège poursuivit sa marche. La dislocation eut lieu sur la Grand'Place, à 5 heures 30 du soir.

ON ARRETE DES VOLEURS DE MEUBLES. — En vertu de mandats d'amener délivrés par le Parquet de Douai, la gendarmerie a arrêté Genaux Olive, vérrier, 60 ans, et Anna Tassias, 52 ans, femme Kelinger, accusés tous deux de vol et recel de meubles ne leur appartenant pas.

Genaux et la femme Kelingue ont été amenés à Douai et écroués, après interrogatoire, à la prison de Cuincy.

FRAIS-MARAIS

ARRESTATION D'UN VOLEUR

La 2e brigade mobile a appréhendé dimanche le nommé Pinteau Elie, 44 ans, mineur, demeurant à Frais-Marais, coron Desjardin, en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. le capitaine Carrette, substitut-rapporteur au 1er Conseil de guerre.

Cet individu, qui est inculpé de vol au préjudice de l'autorité militaire, a été transféré à la prison militaire de Lille.